

DÉPARTEMENT

AIN

CANTON

GEX

Commune de

GRILLY

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14/09/2009**

Présidence : Jean-Pierre MOSSIERE, Maire de Grilly

Secrétariat de séance : Monique BERRIA.

Présents : Mmes et MM. Jean-Pierre MOSSIERE, Gilbert BAYS, Monique BERRIA, Hubert PERROUSSET, Denis GAVILLET, Daniel BADAUT, Hugues-Olivier BORES, Jacky BOZON, Catherine DE VIALET, Éric GENDRE, Nathalie MAILLARD, Marie-Angèle MANN, Denis MUGNIER, Marie VIBERT.

Absents ayant donné procuration : Aucun.

Absent excusé : Judith HEBERT

Date de convocation du Conseil Municipal : 10/09/2009.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

0 - Approbation du compte rendu du précédent Conseil municipal du 20/07/2009.

Le président de séance, M. Jean Pierre MOSSIERE, demande au Conseil d'approuver le compte rendu du Conseil municipal du 20/07/2009.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont émis les votes suivants :

POUR : 14

CONTRE: 00

ABSTENTIONS: 00

LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ CE COMPTE RENDU.

1 - DÉLIBÉRATION n° 1 : Modification du tableau des effectifs et ouvertures supplémentaires de la Mairie au public.

Le 15 juillet, la Commission Administration avait envisagé, dans le cadre du recrutement de Sylvie JACQUEMET, l'évolution du temps de travail de cet agent ainsi que d'Audrey FREBY vers 28H00 hebdomadaires.

Ainsi pour formaliser cette évolution du temps de travail vers 28H00 hebdomadaires de Sylvie JACQUEMET (actuellement sur un poste de 23H30 de travail hebdomadaire) et d'Audrey FREBY (actuellement sur un poste de 22H00 de travail hebdomadaire), ainsi que pour permettre 2 matinées d'ouverture supplémentaire de la Mairie au Public (le mardi et le jeudi de 09H00 à 12H00), M. le Maire propose au Conseil municipal de se prononcer sur cette réorganisation.

Cette mesure, qui a également fait l'objet d'un examen et d'un avis favorable du Comité technique paritaire du centre de gestion de l'Ain, pourrait prendre effet au 1^{er} octobre.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont émis les votes suivants :

POUR : 14

CONTRE: 00

ABSTENTIONS: 00

LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ CETTE DÉLIBÉRATION.

2 - DÉLIBÉRATION n° 2 : Participation aux frais de fonctionnement de l'école de Sauverny.

Les Grillerands ne disposant plus d'école publique sur le territoire de la Commune, les élèves de maternelle et de primaire sont scolarisés dans les écoles des Communes voisines. En contrepartie, le Conseil municipal vote une participation obligatoire aux frais de scolarité de ces écoles publiques en fonction du nombre d'enfants et du décompte des frais de fonctionnement.

M. le Maire propose ainsi, au Conseil municipal, de délibérer sur la participation pour l'école de Sauverny.

Pour information, la participation pour un enfant de maternelle scolarisé à Sauverny est de 1 457,04 € et la participation pour un enfant scolarisé en primaire est de 443,96 €. Pour l'année 2008/2009, 3 Grillerands sont scolarisés en maternelle et 11 en primaire, le montant de la participation à ces frais de scolarité revenant à 9 424,26 €

M. le Maire demande donc au Conseil municipal de voter cette participation obligatoire aux frais de scolarité de l'école de Sauverny accueillant des Grillerands

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont émis les votes suivants :

POUR : 14

CONTRE: 00

ABSTENTIONS: 00

LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ CETTE DÉLIBÉRATION.

3 - Questions diverses :

3.1 Informations diverses :

Avant de laisser la parole aux élus qui souhaitent communiquer des informations au Conseil municipal, Jean-Pierre MOSSIERE informe le Conseil municipal des avancées de la coopération envisagée avec la police municipale de Divonne.

Gilbert BAYS effectue une synthèse des travaux qui ont été réalisés durant l'été (les travaux de voirie et de rénovation des fontaines), et de ce ceux qui viennent de débiter (la rénovation de la grange communale).

Hugues-Olivier BORES présente au Conseil les observations qu'il a recueillies relatives aux chicanes de Mourex et à la limitation de vitesse projetée.

3.2 Date des prochaines Commissions et du prochain Conseil municipal :

Le Conseil municipal arrête la date de sa prochaine séance : 05/10//2009 à 20H30.

Les dates des prochaines Commissions sont fixées :

- Zone artisanale : 28/09/2009 à 19H00
- Travaux, urbanisme, sécurité : 28/09/2009 à 20H00 ;
- Grilly infos : le 21/09/2009 à 20H00.

Jean-Pierre MOSSIERE clôture la séance à 22H15.


Le Président de séance
Jean Pierre MOSSIERE




Le Secrétaire de séance
Monique BERRIA